

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MADAME Aya THIAM DIALLO A LA 54^{ème} SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI

Genève du 22 au 30 septembre 2014

Point 5 de l'ordre du jour : Déclarations générales (03 minutes)

Madame la Présidente,

Monsieur Le Directeur Général de l'OMPI,

Excellences, Distingué(e)s Délégué(e)s des Etats Membres,

La Délégation du Mali s'associe aux déclarations précédentes et adresse ses chaleureuses félicitations à Madame la Présidente, pour son élection et pour la manière remarquable avec laquelle il conduit nos travaux.

Les remerciements ainsi que les félicitations de la Délégation Malienne s'adressent également au Directeur Général de notre Organisation, pour ses efforts quotidiens et inlassables visant à lever les nombreux défis dans le domaine de la propriété intellectuelle.

L'occasion est opportune pour rendre un hommage mérité aux membres du bureau pour le soutien qu'ils apportent à la Présidente et saluer les différentes délégations ici présentes.

La Délégation du Mali voudrait, de même, saluer à sa juste valeur l'engagement et le dévouement des membres du Secrétariat de l'OMPI, qui comptent certainement, au terme d'une préparation minutieuse, au nombre des facteurs explicatifs de la bonne organisation de nos présentes assises.

Ma Délégation souscrit pleinement aux déclarations prononcées par la Délégation sœur de la République du Kenya, assurant le rôle de coordonnateur du Groupe des Pays africains membres de l'OMPI et par celle de la République du Bénin au nom du Groupe des PMA.

Madame la Présidente,

Le Mali a apprécié et continue d'apprécier le soutien de l'OMPI à ses efforts pour le développement de la propriété intellectuelle, nonobstant la crise sans précédent qu'il a traversée.

Il convient de rappeler, entre autres, au titre de cette coopération appelée à s'intensifier dans la perspective d'une sortie durable voire définitive de crise à laquelle travaillent résolument les plus Hautes Autorités Maliennes et leurs partenaires, les avancées ci-après :

- La signature en 2009 du Mémorandum entre le Mali et l'OMPI, relatif à l'Elaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle au Mali.

L'étude y relative a été réalisée et est en cours d'adoption par le Gouvernement malien.

- La signature le 08 octobre 2012 entre le Mali et l'OMPI, de l'Accord sur l'Etablissement d'un Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI).

La crise qu'a connue notre pays a impacté négativement sur la mise en œuvre de l'Accord.

La Délégation malienne exprime donc, une fois de plus, le souhait de voir la coopération ente le Mali et l'OMPI se poursuivre et se renforcer.

Elle se félicite de ce que tous les efforts déployés ont été constamment soutenus de la part de l'OMPI, par le renforcement des capacités des ressources humaines maliennes.

Il convient de préciser que la procédure de ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (2013), est engagée par le Mali et sera très bientôt achevée.

Madame la Présidente,

Monsieur Le Directeur Général de l'OMPI,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ma Délégation voudrait, en guise de mot de la fin, en appeler à l'esprit de compromis de toutes les délégations, afin que des avancées significatives puissent être obtenues sur les questions de fond inscrites à notre ordre du jour et permettre que les travaux des présentes assemblées soient couronnés de succès.

Je vous remercie.